



## Bulletin d'information de la Commission de services policiers d'Ottawa

COMMISSION DE SERVICES  
POLICIER D'OTTAWA**PRÉSIDENT**ELI EL-CHANTIRY  
(CONSEILLER)**VICE-PRÉSIDENT**JIM DURRELL  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)**MEMBRE**ADRIANA DOYLE  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)**MEMBRE**JAN HARDER  
(CONSEILLÈRE)**MEMBRE**L. A. (SANDY) SMALLWOOD  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)**MEMBRE**CARL NICHOLSON  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)**MEMBRE**JIM WATSON  
(MAIRE)**DIRECTRICE ÉXECUTIVE**  
WENDY FEDEC**ADJOINTE ADMINISTRATIVE**  
LYNN KENNEDY**Adresse :** 110, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1**Téléphone :** (613) 560-1270**Télécopieur :** (613) 580-2728**Courriel :** Wendy.Fedec@ottawa.ca ou  
Lynn.Kennedy@ottawa.ca**Site Web :** www.ottawapoliceboard.ca

## MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le numéro de mars 2013 du bulletin d'information de la Commission de services policiers d'Ottawa, une publication qui vise à communiquer des renseignements concernant le travail de la Commission. J'espère que vous trouverez ce bulletin instructif; vous pouvez d'ailleurs obtenir des renseignements supplémentaires sur la Commission au [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).

C'est un honneur pour moi d'avoir été réélu par mes collègues au poste de président de la Commission pour 2013, lors de la réunion du 28 janvier. Rappelons qu'en vertu de la *Loi sur les services policiers de l'Ontario*, la Commission doit élire un président à la première réunion de chaque année. Cette année, à la même occasion, le représentant communautaire Jim Durrell a été réélu vice-président, et un nouveau membre a été assermenté. En effet, L.A. (Sandy) Smallwood, nommé par le Conseil municipal en décembre, servira un mandat de deux ans au sein de la Commission. Le parcours de M. Smallwood est affiché sur le site Web de la Commission. De plus, les connaissances et les compétences qu'il a acquises en tant qu'homme d'affaires et dans le cadre de ses nombreuses activités communautaires profiteront grandement à la Commission, et nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler avec lui.

Tout en accueillant le nouvel arrivé, nous avons dit adieu à un membre dévoué de la Commission : Henry Jensen, qui a siégé huit ans à la Commission, dont deux ans à titre de président et un an à titre de vice-président. Il a également siégé plusieurs années au conseil d'administration de l'Ontario Association of Police Services Boards, et a été président de l'association en 2012. Au nom de la Commission, j'aimerais saluer et remercier M. Jensen pour ses nombreuses et importantes contributions réalisées dans la communauté, ainsi que pour la passion et le dévouement dont il a fait preuve dans ses fonctions de membre de la Commission.

Eli El-Chantiry, président

Le président El-Chantiry  
présente une plaque au  
membre sortant  
Henry JensenL.A. (Sandy) Smallwood,  
nouveau membre de la  
Commission



## LA COMMISSION APPUIE LES MODIFICATIONS AU MÉCANISME D'ARBITRAGE DE L'ONTARIO

À sa réunion du 25 mars 2013, la Commission de services policiers a approuvé une résolution visant à appuyer les modifications au mécanisme d'arbitrage de différends proposées par l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et le comité directeur des services d'urgence, lequel est composé de représentants de l'AMO, du Large Urban Mayors Caucus of Ontario (LUMCO), du Mayors and Regional Chairs of Ontario (MARCO) et de l'Ontario Association of Police Services Boards (OAPSB). La résolution appelle également les trois associations politiques provinciales à collaborer afin d'améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilisation du processus d'arbitrage.

Comme on peut le lire dans les documents de l'AMO à ce sujet, depuis plus de dix ans, l'augmentation cumulative des salaires offerts au personnel des services policiers, paramédicaux et d'incendie dépasse celle de l'indice des prix à la consommation canadien de 50 % à 80 %.

Le but des modifications proposées est de faire en sorte que les réalités locales et la conjoncture économique soient prises en compte dans les sentences arbitrales qui s'apparentent à des contrats de négociation collective, en vue de mettre un frein à l'augmentation toujours croissante des salaires et des avantages accordés aux employés des services d'urgence, dont la police. Par exemple, les critères d'arbitrage de différends seraient modifiés de façon à tenir compte :

- de la capacité de l'employeur à payer, à la lumière de sa situation financière et des priorités de service du Conseil municipal;
- de la mesure dans laquelle les niveaux de services municipaux devront être réduits pour appliquer la sentence de l'arbitre, si les taux de financement et d'imposition restent les mêmes;
- de la conjoncture économique de l'Ontario et de la municipalité en question, y compris dans le secteur privé;
- de la différence entre les employés en question ainsi que leur unité de négociation et les autres employés ou groupes de la municipalité en question.

Les modifications comprennent aussi une simplification du processus et une limite de 12 mois pour l'exécution d'une sentence arbitrale. Pour en savoir plus, consultez le rapport qui figure à l'ordre du jour de la réunion du 25 mars, au [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).

## PLAN DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA 2013-2015

### *“Un plan où chacun compte”*

Tout récemment, la Commission a approuvé un nouveau plan directeur visant le Service de police d'Ottawa, comme elle est tenue de le faire en vertu de la Loi sur les services policiers de l'Ontario. Le document intitulé *Un plan où chacun compte* présente les priorités, les objectifs et les résultats nécessaires pour que le service soit conforme aux obligations légales et réponde aux besoins de la communauté au cours des trois prochaines années, et définit l'orientation du service durant cette période.



Le plan fixe **14 buts** et **44 objectifs** classés sous quatre priorités : la valeur, la collectivité, les membres et le service. Pour respecter ces priorités stratégiques, le Service de police d'Ottawa s'efforcera d'appliquer les principes directeurs de l'engagement, de l'apport social, de l'éthique et du rendement, grâce aux mesures suivantes :

- engagement et renforcement des partenariats avec la communauté;
- prestation de services de police qui répondent aux besoins de la communauté;
- promotion de la confiance;
- importance accordée à la transparence et à la responsabilisation.

Le Plan directeur du Service de police d'Ottawa 2013-2015 est disponible au [www.ottawapolice.ca](http://www.ottawapolice.ca).

---

## **NOUVELLES CONCERNANT LE PROJET DE COLLECTE DE DONNÉES FONDÉES SUR LA RACE AUX CONTRÔLES ROUTIERS**

Le Service de police d'Ottawa s'apprête à lancer son Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers, lequel découle du règlement d'une plainte déposée devant la Commission ontarienne des droits de la personne. Une dernière série d'étapes et de préparatifs est en cours pour démarrer le projet, dont :

- la tenue d'essais pilotes du processus de collecte de données;
- la mise en œuvre de la formation des agents et d'une campagne de sensibilisation publique;
- la mise au point de la méthode de collecte et du plan d'étude, avec la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) et l'équipe d'experts de l'Université York.

De nombreuses consultations ainsi qu'un dialogue continu ont été entrepris dans le cadre de cette initiative. Les idées, les rétroactions et les commentaires reçus seront intégrés au processus de planification du projet. « Ceci est un projet d'importance. Nous voulons donc réaliser une étude sérieuse accompagnée d'un dialogue continu entre la police et la collectivité, a déclaré Inspecteur Pat Flanagan, chef du projet pour le Service de police d'Ottawa. »

Afin de faciliter la préparation, la CODP et la Commission se sont accordées pour repousser d'environ deux mois la date du lancement, soit au plus tard le 27 juin 2013. « La collecte de données axées sur les droits de la personne comporte de nombreuses étapes, a expliqué Barbara Hall, commissaire en chef de la CODP. Ce délai supplémentaire permettra d'assurer la qualité des données recueillies. Cela nous donnera aussi le temps d'examiner les rétroactions du public et des agents et d'en tirer profit. »

Un rapport sur la mise en œuvre du projet sera présenté à l'occasion de la réunion de la Commission en mai. Cette étude de données fondées sur la race sera la plus importante de ce type entreprise jusqu'ici au Canada. Des mises à jour concernant le projet seront publiées sur le site [ottawapolice.ca/race\\_fr](http://ottawapolice.ca/race_fr).



## **DES SOLUTIONS POUR LES COMMUNAUTÉS : EMBELLEMENT AUJOURD'HUI POUR DES LENDEMAINS PLUS SÛRS**

Prévention du crime Ottawa organisera une conférence d'une demi-journée **le samedi 6 avril 2013**, durant laquelle Jim Diers, auteur du livre *Neighbor Power*, traitera de la mobilisation des citoyens dans des projets communautaires visant à prévenir la criminalité et à améliorer la sécurité. Les participants auront l'occasion de sélectionner deux séances en atelier qui leur feront découvrir huit différents projets communautaires ayant porté fruit.

Selon l'invitation de Prévention du crime Ottawa, le concept est le suivant : « La prévention de la criminalité et la sécurité des communautés commencent par les efforts de tout un chacun. Lorsque les résidents, les entreprises et les groupes sont fiers de leur quartier, de belles choses se produisent. D'ailleurs, les faits nous l'indiquent : les communautés plus propres et plus vertes sont des communautés plus sûres. »

Date et heure : Le samedi 6 avril 2013, de 8 h à 13 h  
Lieu : École secondaire Immacolata, 140, rue Main, Ottawa  
Coût : 20 \$ pour les employés d'organismes communautaires  
Gratuit pour les membres de la communauté et les bénévoles  
Inscription : Visitez le site <http://www.communitysolutionsconference.eventbrite.ca>

Pour en savoir plus, visitez le site Web de Prévention du crime Ottawa ou communiquez avec Francine Demers à [cpo@ottawa.ca](mailto:cpo@ottawa.ca) ou au 613 580 2424, poste 22454.

*Les présentations seront données en anglais seulement. Nous encourageons les participants à poser leurs questions dans les deux langues officielles.*



## **DEUXIÈME GALA-BÉNÉFICE ANNUEL DU PROGRAMME ÉCHEC AU CRIME**

Le programme Échec au crime de la région de la capitale nationale organisera son deuxième gala-bénéfice annuel le 30 mai 2013 au Centre des congrès d'Ottawa. La soirée débutera par une réception et un encan silencieux de 16 h 45 à 18 h, suivis d'un repas formel et d'une vente aux enchères animée par Dave Smith. Les billets se vendent à 125 \$ ou à 1 200 \$ par table de 10 personnes. Pour acheter des billets ou connaître les possibilités de commandite, veuillez visiter le site [www.crimestoppers.ca](http://www.crimestoppers.ca). Vous pouvez aussi appeler au 613 482 7910 ou écrire à [admin@crimestoppers.ca](mailto:admin@crimestoppers.ca) pour commander vos billets.



## RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du premier trimestre de 2013, la Commission a reçu les rapports suivants qui pourraient vous intéresser (disponibles sur le site [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca)) :

- **Rapport sur les activités, la formation et le rendement de la Commission en 2012** : Ce rapport annuel présente des renseignements sur les réunions, les événements et les activités de formation auxquels ont participé les sept membres de la Commission au cours de l'année précédente, ainsi qu'une évaluation du rendement de la Commission en 2012. Encore une fois, l'année a été des plus occupées et productives pour les membres de la Commission, qui ont assisté à un total de 27 réunions officielles de la Commission et des comités, ainsi qu'à 135 autres activités en lien avec leur travail. Parmi leurs autres activités, citons des événements et des activités-bénéfiques communautaires, des rencontres avec des partenaires communautaires ou avec des fonctionnaires et des homologues provinciaux d'autres commissions de la province, des événements organisés par des associations policières, des séances de négociation collective, des cérémonies de recrutement ou de remises de distinctions à des policiers, et la liste se poursuit. En tout, les membres de la Commission ont consacré, dans le cadre de leurs fonctions, 471 heures à des réunions et à d'autres événements, ce qui représente un investissement considérable de temps et d'effort dans la communauté.
- **Plan de travail de la Commission pour 2013** : Ce plan de travail énonce les tâches que la Commission a l'intention de réaliser en 2013 afin de se conformer à ses obligations légales, d'assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et d'atteindre ses priorités stratégiques.
- **Calendrier des critères de surveillance de la Commission pour 2013** : Ce calendrier fait état des rapports de surveillance qui doivent être présentés à la Commission en 2013 pour que celle-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vertu de la *Loi sur les services policiers* et de ses propres politiques, ainsi que des mois auxquels ils doivent être déposés.
- **Milieu de travail positif – Rapport annuel de 2012** : Ce rapport brosse un portrait de l'ensemble du programme *Respect en milieu de travail* du Service de police d'Ottawa et des données statistiques sur l'utilisation et les résultats de ce programme.

La Commission a également déposé les rapports suivants pour le quatrième trimestre de 2012 :

- **Rapport de rendement** : Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au *Code criminel* par agent assermenté.
- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et aux services – Loi sur les services policiers, partie V** : Ce rapport présente les statistiques sur le nombre et le type de plaintes formulées par le public concernant les politiques et services. Les plaintes concernant la conduite des policiers feront partie du rapport annuel de 2011 qui sera déposé en avril.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** : Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport d'étape des services juridiques** : Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.



*La Commission de services policiers d'Ottawa est l'organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile de l'Ontario sur la police. Pour consulter les numéros précédents du bulletin Affaires de la Commission ou pour en savoir plus sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez le site [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).*

*La Commission de services policiers tient habituellement ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en août, où il n'y a pas de réunion, et en décembre, où la réunion a lieu le troisième lundi du mois. Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 17 h dans la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les membres du public sont invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.*